

## CONVENTION ENTRE LA FSGT ET TOURISTRA VACANCES

Lundi 20 février, la **FSGT et Touristra Vacances ont signé une convention permettant de faciliter l'accès de la FSGT, en particulier de ses associations affiliées et de ses adhérent-e-s**, aux vacances dans un des centres gérés par Touristra Vacances.

### Des valeurs communes

Cette convention s'appuie sur des valeurs communes de la FSGT et de Touristra sur le droit de toutes et tous d'accéder aux activités physiques et sportives, aux loisirs et aux vacances.

Touristra Vacances est un acteur du tourisme social, qui gère 20 villages de vacances en France, à la mer et à la montagne, et qui propose, une animation à caractère récréatif, sportif, éducatif et culturel.

Pour en savoir plus, [www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)

### Le contenu de la convention

#### Faciliter l'organisation de séjours et stages sportifs associatifs

Touristra s'engage à se mettre à disposition des associations affiliées à la FSGT, des comités départementaux et régionaux, du niveau national (des CFA ou notamment) pour organiser des séjours sportifs, stages de formation ou toute autre manifestation dans un de leur centre. Un interlocuteur se mettra à la disposition de la FSGT pour organiser au mieux l'accueil et proposer des tarifs privilégiés.

Dans le cadre de ces séjours, la FSGT aura la possibilité, si elle le souhaite, de présenter ses activités et sa vie associative dans le cadre de l'animation d'une soirée sur la thématique des activités physiques et sportives, à l'attention de tou-te-s les vacanciers.

#### Proposer des tarifs privilégiés aux adhérent-e-s et salarié-e-s de la FSGT, et à leur famille

Touristra proposera aux adhérent-e-s et salarié-e-s de la FSGT et de ses structures, un « tarif individuel de collectivités » permettant de bénéficier de réductions sur les tarifs du catalogue « individuels » pouvant atteindre jusqu'à 15 % selon la destination et la période et de 5 % sur les deux catalogues locations Hiver et Printemps/Été.

#### Pour bénéficier et faire bénéficier des offres

- Dans le cadre de l'organisation d'un stage ou toute autre information, merci de contacter Patricia Contri, au siège de Touristra en précisant que vous appelez dans le cadre de l'accord entre la FSGT et Touristra.  
Contact : 01 80 98 41 03 ou [contri@touristravacances.com](mailto:contri@touristravacances.com)
- Dans le cadre de vacances individuelles, vous pouvez consulter le site [www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com) pour découvrir les offres et contacter notre service réservation au 01.80.98.40.50, munis du code client Code **989305 FEDERATION SPORTIVE et GYMNIQUE du TRAVAIL.**



